

Aspects sociologiques de la fécondité humaine et de la contraception: Quelques hypothèses sur ce problème en Suisse

Michel Bassand et Jean Kellerhals

Zusammenfassung

Die Fruchtbarkeit einer Gesellschaft ist groß, solange die Ziele dieser Gesellschaft innerhalb der Familie verwirklicht werden können. Mit dem Fortschritt der Industrialisierung und der Verstädterung hat aber die Familie aufgehört, die wirtschaftliche und soziale Grundzelle zu sein.

Der Wunsch nach Kindern besteht zwar sicherlich nach wie vor, doch führen die wirtschaftlichen, kulturellen und sozialen Bedingungen dazu, daß es nicht mehr möglich noch wünschenswert ist, ebenso viele Nachkommen zu haben wie früher.

Wir hoffen, daß es uns gelungen ist, mit unseren Überlegungen die in der Einleitung präsentierten Thesen zu belegen. Immerhin möchten wir festhalten, daß es sich eher um Arbeitshypothesen handelt als um eine Schlußbilanz der Kenntnisse auf diesem Gebiete.

Résumé

La fécondité d'une société est toujours forte lorsque les objectifs de cette société se réalisent par la famille. Avec les progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation, l'unité économique et sociale fondamentale a cessé d'être la famille.

Le désir d'avoir des enfants certes subsiste toujours, mais des conditions économiques, culturelles, sociales, etc. font qu'il n'est pas possible ni souhaitable d'avoir autant de descendants que précédemment.

Nous espérons que par ces quelques considérations nous avons suffisamment explicité les thèses présentées dans l'introduction. Toutefois, nous répétons qu'il s'agit plutôt d'hypothèses de travail que d'un bilan des connaissances en cette matière.

Cet article est à proprement parler un constat de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons actuellement en Suisse en matière de fécondité humaine. Mises à part les statistiques du mouvement de la population et les quelques études qui en sont issues, les travaux qui ont été faits sur ce problème depuis une vingtaine d'années se comptent sur les doigts de la main. C'est dire que cet article sera plus un jeu d'hypothèses qu'un bilan de nos connaissances.

Nous défendons les deux thèses suivantes:

- d'une part, la contraception n'est qu'un moyen parmi d'autres par lequel une société réduit sa fécondité. En aucun cas il ne s'agit d'une cause première de la baisse de la fécondité humaine;
- d'autre part, la chute de la fécondité en Suisse est en corrélation avec un

processus de modernisation et ne peut être comprise qu'en prenant en considération les transformations des structures familiales, elles-mêmes déterminées par ce processus.

1. Fécondité et contraception

La littérature spécialisée sur la fécondité humaine distingue au moins deux types de définitions variant selon le cadre social dans lequel la fécondité est examinée

- soit un cadre social de grande envergure, tel qu'une nation, une ville, une classe sociale, etc.,

- soit un cadre social très particulier: le groupe familial.

Selon la première définition, la fécondité se rapporte au nombre de naissances qui ont lieu à un moment donné, dans un groupement ou une société globale. Ainsi décrite, la fécondité s'intitule plutôt natalité et se mesure par le taux :

$$N = \frac{\text{nombre de naissances}}{\text{population totale}} \cdot 100$$

Il est évident qu'une fraction seulement de la population d'une société concourt à la reproduction de l'espèce. En effet, les enfants, les personnes âgées, les célibataires sont sans action directe sur le nombre des naissances. D'où il est apparu que pour avoir une idée plus précise de la fécondité, il fallait rapporter le nombre des naissances aux femmes de 15 à 49 ans, et mieux encore, aux femmes mariées de 15 à 49 ans. C'est dire qu'on met en rapport les naissances avec les femmes qui ont le plus de chance d'être fécondées. Ce qui peut être mesuré par le taux :

$$F = \frac{\text{nombre de naissances}}{\text{femmes mariées de 15 à 49 ans}}$$

C'est ce qu'on appelle à proprement parler le taux de fécondité. Toutefois, si le calcul de ce taux est relativement aisé pour une nation, il est quasi impossible pour des groupements plus restreints tels que ville, classe sociale, religion, etc. car en général les chiffres n'existent pas pour ces collectivités. D'où la nécessité de se rabattre sur le taux de natalité.

La deuxième définition de la fécondité se rapporte à la famille et peut correspondre, soit au fait qu'un couple a mis au monde un enfant, soit au nombre d'enfants d'un couple, à un moment donné, ou à la fin de sa période de reproduction.

Ainsi, selon la première définition proposée on s'occupe uniquement du nombre des naissances qui ont eu lieu dans une société. Dans l'autre perspective on s'occupe des naissances d'un couple qui, souvent est caractérisé par son appartenance à un groupement tel qu'une ville, une classe, etc.

Au cours de ses 30 années de vie sexuelle, une femme a environ 390 ovules fécondables. On se rend compte à quel point la fécondité est inférieure à la fertilité théorique d'une femme, puisque actuellement le nombre moyen d'enfants par femme est selon les sociétés de 2 à 4 enfants. Des facteurs biologiques interviennent pour une grande part dans cette réduction, mais la société elle aussi joue un rôle de toute première importance. Cet impact de la société sur la fertilité humaine, c'est ce qu'on appelle la régulation des naissances, ou le contrôle des naissances, ou la limitation des naissances, ou encore, pour parler français, le *planning familial*. Toutes ces dénominations sont plus ou moins synonymes. Nous utiliserons plutôt la dénomination de régulation des naissances, que nous définissons comme un ensemble de techniques qui modifient la fécondité, la conditionnent, mais n'en sont pas la condition première.

Afin d'éviter tout malentendu, précisons que la société n'intervient pas seulement pour limiter les naissances, mais encore dans de nombreuses situations elle agit comme stimulant pour une forte fécondité; c'est là un aspect du problème qui mérite d'être souligné.

Nous distinguons trois façons différentes selon lesquelles la régulation des naissances intervient:

1. soit en interrompant le développement fœtal. L'avortement est l'exemple le plus classique; l'infanticide en est l'ultime possibilité.

2. soit en empêchant la conception d'avoir lieu; il s'agit, entre autres, de la contraception que nous définissons comme une technique de corps qui empêche de manière temporaire et réversible la fécondation d'avoir lieu, en vue soit de limiter, soit d'espacer, soit de planifier les naissances. Mais la contraception n'est pas seule à empêcher une conception d'avoir lieu; en effet, la stérilisation, par exemple, est un autre moyen possible.

3. soit en contrôlant et restreignant les relations sexuelles des individus d'une société. Les exemples sont nombreux; ainsi, une société qui valorise les mariages tardifs limite les naissances; une religion qui préconise l'abstinence des couples ou qui instaure le célibat de ses prêtres peut conditionner dans une large mesure la fécondité de ses adhérents; une société qui permet le divorce diminue aussi la fécondité car ainsi elle augmente le nombre des périodes d'infécondité de la femme; la monogamie, la réprobation de l'adultère, la séparation des sexes, la chasteté dans le célibat, sont autant de moyens qui, en restreignant la fréquence des relations sexuelles, réduisent la natalité d'une société (*Freedman, 1961-62*).

Nous avons dit plus haut que la régulation des naissances n'était pas la condition première de la fécondité humaine. En effet, plusieurs observations intéressantes ont été faites dans ce sens. Elles concernent surtout la contraception. Ainsi on sait que le coït interrompu est une technique contraceptive très ancienne qui a été employée dans presque toutes les sociétés. En Europe, jusqu'au XIXe siècle, elle était utilisée surtout dans le cadre de relations sexu-

elles extra-conjugales. En France, on a établi précisément que depuis la moitié du XIX^e siècle, cette technique est aussi très largement pratiquée dans le cadre des relations sexuelles conjugales et, toujours à cette époque, on note d'une part que la dimension idéale de la famille diminue et, d'autre part, que la natalité commence très sérieusement à décliner. Dans quel sens s'est produit le déterminisme? De la norme relative à la dimension idéale de la famille sur l'introduction du coït interrompu dans les relations sexuelles conjugales? D'après les constatations faites ailleurs, il semble que c'est bien la norme qui est antérieure à la technique. Aux Etats-Unis, des sociologues ont constaté que les techniques contraceptives les plus modernes (diaphragmes, pilules, etc.) ne sont utilisées rationnellement que par les couples qui ne désirent absolument pas d'enfants ou qui en ont déjà le nombre souhaité. Ceux qui n'utilisent pas ces techniques réussissent malgré tout à limiter leur fécondité, mais certes dans une moindre mesure. Dans le tiers monde, les collectivités auxquelles on enseigne les techniques de contraception, ne les utilisent que lorsqu'elles ont pu se départir d'une mentalité fataliste et admettre une norme sociale relative à la dimension idéale de la famille, inférieure à celle transmise par la tradition. Nous pouvons donc conclure sur la base de ces quelques observations, que la contraception n'est efficace que dans la mesure où les couples ont assimilé des normes sociales les induisant à réduire la dimension de leur famille. Tant que cette norme sociale n'est pas intériorisée, tant que le couple ne la considère pas comme sienne, la contraception n'est pas utilisée adéquatement et la fécondité ne sera pas réduite. Par conséquent, le déterminant de la fécondité n'est pas tellement la contraception ou une autre méthode de régulation des naissances; le facteur le plus important est la norme sociale relative à la dimension idéale de la famille et, partant, la structure sociale inhérente à cette norme. La contraception n'est qu'un moyen au service de cet idéal.

Un dernier aspect relatif au contrôle des naissances nous paraît important. Nous distinguons deux catégories de moyens régularisant les naissances:

1. ceux qui jouent un rôle sans que la volonté du sujet intervienne; par exemple, la société diffuse des règles plus ou moins formelles et contraignantes quant au mariage, à la fréquence des relations sexuelles, etc., règles qui influent fortement sur la fécondité et d'autant plus qu'elles sont considérées comme naturelles et inhérentes à l'ordre des choses;

2. ceux qui dépendent de la volonté des sujets; la contraception est typique à cet égard. Il n'est pas sans intérêt de noter que plus les sociétés se modernisent, plus ce sont les moyens volontaires qui prédominent et se généralisent. Alors qu'il y a quelques décennies la fécondité humaine était abandonnée à la nature et à la société, actuellement il nous faut parler de plus en plus de fécondité dépendant de volontés individuelles... Il s'agit là d'une transformation sociale tout à fait notoire.

2. Tendances de la fécondité humaine en Suisse

Quelle a été l'évolution de la fécondité depuis le siècle passé? Le taux de natalité de 30 à 33,7‰ qu'il était entre 1800 et 1879 n'a cessé de décroître à partir de cette dernière date pour atteindre en 1940 le niveau de 15,2‰. Pendant les cinq années de guerre qui suivirent, il s'éleva à 20,1‰ puis redescendit de 3‰. Depuis 1951 il croît à nouveau sans toutefois atteindre le niveau de 20‰ (Tableau I).

Tableau I

Mariages et naissances de la population suisse (en ‰)					
Années	Mariages ¹	Enfants nés vivants ¹	Années	Mariages ¹	Enfants nés vivants ¹
1800-36	—	31,5-33,7	1925	7,2	18,5
1836-40	—	32,9	1930	7,9	17,2
1831-40	7,1	—	1935	7,3	16,0
1841-50	6,6	30,8	1940	7,7	15,2
1851-60	6,7	29,0	1945	8,1	20,1
1861-70	6,5	31,4	1950	7,9	18,1
1875	9,0	31,8	1955	8,0	17,1
1880	6,8	29,6	1960	7,8	17,6
1885	6,9	27,7	1961	7,7	18,1
1890	7,1	26,6	1962	7,8	18,4
1895	7,3	27,3	1963	7,6	19,1
1900	7,7	28,6	1964	7,5	19,2
1905	7,5	26,9	1965	7,6	18,8
1910	7,3	25,0			
1915	5,0	19,5			
1920	9,0	20,9			

¹ pour 1000 habitants

Il n'est pas inintéressant de noter que la dégringolade des années 1879 à 1940, à quelques années près et avec plus ou moins d'intensité, a été enregistrée par tous les pays européens, socialistes ou non, et que c'est la France qui la première a été touchée par cette baisse. La reprise s'est également faite partout entre 1935 et 1945 et depuis, il y a également, en général, une tendance soit à la stabilité, soit à la hausse.

En somme, nous avons à expliquer :

1. la réduction de moitié du taux de natalité entre 1879 et 1940;
2. la recrudescence pendant le guerre;
3. la stabilité et lente augmentation depuis 1951.

Reprenons ces trois phases et essayons de donner à chacune une explication :

1. Nous pensons que l'industrialisation et l'urbanisation sont la cause de cette chute. Si l'on entend par industrialisation le processus par lequel une

population active se concentre de plus en plus dans les secteurs d'activités économiques secondaires et tertiaires, et par urbanisation l'accroissement de la population urbaine, force nous est de constater que la Suisse depuis 1880 a subi des changements extrêmement profonds.

En effet, en 1880, 15% environ de la population était urbanisée, 60% de la population active travaillait dans les secteurs secondaires et tertiaires. En 1960, 50% des habitants habitent dans des localités urbaines et 90% de la population active est employée dans le secondaire et le tertiaire. Ces changements sont nettement en corrélation avec la baisse de la fécondité.

Actuellement, ce sont les cantons les plus industrialisés et les plus urbanisés qui sont les moins féconds. La comparaison de la population urbaine avec la population rurale est également concluante (Tableau II). Si l'on classe les localités suisses d'après leur dimension, on voit que ce sont les localités de petite dimension qui ont le taux de natalité le plus fort et que plus la localité est grande plus le taux se réduit. En outre, on a pu établir que c'est dans les villes en premier lieu que la fécondité a commencé à diminuer.

Toutefois ce sont les villes qui, les premières, ont accusé l'augmentation que nous avons observée à partir de 1940. Donc la population urbaine est bien moins féconde que la population rurale, mais les citadins semblent plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles. Finalement, il n'est pas inintéressant de noter que les citadins se marient plus que les ruraux (Tableau II), mais cette différence qui devrait les rendre plus féconds ne paraît pas influencer sur leur comportement.

L'explication de cette influence négative de l'urbanisation serait à notre avis la suivante: le processus d'urbanisation se fait par un fort exode rural et s'accompagne d'une importante mobilité sociale ascendante. Il a été noté d'une manière générale qu'à ces deux mouvements s'associe une chute de la fécondité. De plus, la nette prépondérance dans les villes des classes moyennes et supérieures qui sont beaucoup moins fécondes que la classe ouvrière, donne un autre élément explicatif (*Bressard*, 1954).

2. La deuxième phase qu'il faut examiner à partir de 1920 peut être expliquée par la conjoncture économique. En effet, le très rapide et sensible déclin de 1920 à 1935 est incontestablement déterminé par les crises économiques qui ébranlèrent la Suisse et le monde occidental tout entier. Les restrictions, le chômage qui ont marqué cette époque ont sans aucun doute poussé les Suisses à remettre à plus tard une naissance. Mais comment expliquer la recrudescence des naissances à partir de 1940 jusqu'à 1945? Car, au fond, cette période a été beaucoup plus pénible encore que la précédente. C'est vrai, certes, mais il ne faut pas oublier que c'est à partir de 1940 que le chômage engendré par les crises est résorbé et qu'à la suite des successives mobilisations générales est instaurée une caisse de compensation pour pertes de salaires dues au service militaire. Cette péréquation des revenus fut assez importante (*Michot*, 1947). Finalement, les privations engendrées par la guerre touchèrent relativement peu les besoins

Tableau II

Mariages et naissances par groupes de communes (pour 1000 habitants)			
	Années	Mariages	Enfants nés vivants
Total des villes de 1000 ha. et plus	1946/50	9,4	15,7
	1951	9,2	14,4
	1952	9,0	14,6
	1953	8,9	14,5
	1954	9,1	14,5
	1955	9,2	14,8
	1956	9,3	15,1
	1957	9,5	15,6
	1958	8,9	15,6
	1959	8,8	15,7
	1960	8,9	15,5
	1961	8,8	16,0
	1962	9,0	16,1
	1963	8,6	16,7
	1964	8,4	16,5
1965	8,5	15,9	
Communes de 5000 à 10 000 ha.	1946/50	8,0	19,4
	1951	7,5	18,1
	1952	7,2	17,9
	1953	7,0	17,5
	1954	7,1	18,0
	1955	7,3	18,1
	1956	7,3	18,7
	1957	7,6	18,9
	1958	7,2	18,7
	1959	7,1	18,9
	1960	7,5	19,1
	1961	7,4	20,2
	1962	7,4	20,6
	1963	7,1	21,4
	1964	6,9	21,6
1965	6,9	21,2	
Communes de moins de 5000 habitants	1946/50	7,5	21,5
	1951	7,0	19,4
	1952	6,9	19,6
	1953	6,8	19,0
	1954	6,8	18,9
	1955	7,1	18,9
	1956	7,1	19,2
	1957	7,1	19,3
	1958	6,7	19,1
	1959	6,7	19,2
	1960	6,7	19,1
	1961	6,7	19,4
	1962	6,9	20,0
	1963	6,9	20,6
	1964	6,9	21,1
1965	6,9	20,8	

fondamentaux des Suisses, tels que l'alimentation, mais touchèrent très sensiblement par exemple des postes de budget tels que voyages, distractions, etc. Bref, cette période força un peu le Suisse à avoir une vie familiale plus intense. D'ailleurs il est frappant de constater que toujours, pendant la deuxième guerre mondiale, le taux de nuptialité a passablement augmenté.

3. Cette phase est assez difficilement explicable. Nous proposons les hypothèses suivantes :

- a) l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers, généralement d'origine rurale et de religion catholique, qui constituent donc une population en principe plus féconde, est un élément à prendre en considération;
- b) l'accroissement plus rapide des catholiques suisses par rapport aux protestants – cela sans tenir compte des travailleurs étrangers – est également un fait à retenir. Il est notoire que les catholiques sont plus prolifiques que les protestants;
- c) finalement, on peut aussi émettre l'hypothèse que cette augmentation de la fécondité humaine est due à un renouveau de la famille urbaine. Evidemment cette dernière hypothèse est beaucoup plus fragile que les précédentes.

Notons que peut-être la recherche sociologique menée à Genève, dans le cadre de l'Université de Genève, apportera des éléments nouveaux au sujet de ce problème (*Bassand* et autres, 1967).

Ces quelques observations nous permettent de nous faire une idée plus précise de la fécondité humaine. Toutefois elles restent encore très sommaires parce que

- a) les variables telles que classes sociales, villes, religions, etc. n'influencent pas séparément la fécondité. Ce n'est qu'à des fins d'analyses que nous les avons isolées. En réalité, ce n'est que combinées entre elles qu'elles agissent et c'est la mesure de leur influence spécifique qui est très difficile à saisir.
- b) nous avons considéré ces diverses variables comme des déterminants de la fécondité d'une manière analogue à un biologiste qui examine l'influence de tel et tel facteur sur un organe. Disons que dans un premier temps une telle vision est utile. Toutefois pour aller plus loin dans la compréhension des phénomènes qui nous occupent, il nous faut faire intervenir la notion d'acteur social, c'est-à-dire postuler que les personnes, les couples ne sont plus saisis comme des entités totalement déterminées, mais comme des sujets qui choisissent, qui créent des valeurs, qui subissent des échecs, en bref, des êtres doués de liberté. Malheureusement, la recherche sociologique n'en est pas encore à de telles études.
- c) il est très intéressant de savoir, par exemple, que les villes ont une influence sur la fécondité humaine, mais cette affirmation ne nous dit pas

comment, par quel canal, un macrocosme aussi complexe qu'une ville peut réduire le nombre d'enfants d'une femme. C'est ce type de problème que nous allons examiner maintenant.

3. Famille et fécondité

Nous avons vu que l'urbanisation et l'industrialisation de la Suisse étaient en corrélation avec le déclin de la fécondité. Cela signifie que ces processus de modernisation ont provoqué un profond changement de la structure sociale de la Suisse et ont modifié le comportement reproductif de la population. Si nous pouvons montrer que ces changements sociaux ont également affecté la famille, notre compréhension de la fécondité humaine aura certainement progressé.

Tout d'abord, donnons quelques précisions sur ce que nous entendons par famille. La famille est un groupe social, c'est-à-dire une unité collective, fondée sur des attitudes collectives, actives, qui a plusieurs fonctions à accomplir. Ce groupe constitue un cadre social qui tend à une cohésion relative des relations sociales internes. Ce groupe est reconnu en tant que famille par la société lorsqu'il est sanctionné par le contrat de mariage. Le mariage est donc l'acte constitutif de la famille. Les principales fonctions de la famille sont les suivantes :

- la fonction de reproduction impliquant l'assouvissement des instincts sexuels
- la fonction d'identification sociale
- la fonction économique, impliquant une division du travail entre les membres de la famille
- la fonction de protection
- la fonction de socialisation de l'enfant
- la fonction de distraction (*Girard et Stætzl, 1954*)

Il va de soi que le groupe familial est inséré dans une classe sociale, un type de localité, etc. et, partant, dans une société, et que le type d'intégration de la famille dans ces différents groupements influencera sa structure. Nous allons essayer de saisir dans quelle mesure la famille a été affectée par les processus de modernisation que nous avons mentionnés et d'examiner si ces changements sont en rapport avec le déclin de la fécondité.

Nous procéderons à cette étude en analysant les unes après les autres les principales fonctions de la famille, cela après avoir fait quelques observations sur l'institution du mariage.

Nous disposons de quelques statistiques qui nous permettent de jauger l'évolution du mariage. La première mesure à notre disposition est le taux de nuptialité (Tableau I), c'est-à-dire le nombre de mariages pour mille habitants. Mises à part quelques périodes, on peut dire que ce taux a été d'une remarquable stabilité. Il n'existe pas de relation nette entre nuptialité et fécondité : ce sont les villes moins fécondes que les campagnes qui ont le taux de nuptialité le plus

élevé (Tableau II). Donc, non seulement le mariage n'est pas en déclin mais encore nous ne pouvons pas déceler la moindre relation entre le taux de nuptialité et celui de natalité.

Si l'on examine maintenant le rapport entre les personnes mariées et les personnes mariables et non plus comme ci-dessus la population totale, on se rend compte que ce taux ne fait que croître: 47% des personnes mariables étaient mariées en 1860; en 1960 ce taux était de 64%. D'autres indices à notre disposition vont dans le même sens: loin de décliner, l'institution du mariage semble plutôt se consolider et même se raffermir.

Examinons maintenant l'évolution des différentes fonctions familiales que nous avons énumérées:

1. La fonction de reproduction

Presque toutes les sociétés assurent leur continuité par le groupe familial. Pendant très longtemps même on n'a pas dissocié cette fonction de celle visant à la satisfaction des besoins sexuels. Il semblerait que ce soit avec l'industrialisation et l'urbanisation qu'on ait commencé à les séparer puisque, comme nous venons de le voir, depuis longtemps on se marie plus dans les villes, mais comme nous allons le constater, les citadins sont moins féconds. Nous pensons que cette dissociation joue un rôle fondamental dans la baisse de la fécondité. Voyons quelques chiffres: avant la révolution industrielle, les familles de 7 à 10 enfants étaient vraiment fréquentes et les familles de moins de 3 enfants étaient considérées comme anormales. Actuellement la situation est exactement contraire. En 1965, le nombre moyen d'enfants par mariage est de 2,2 (Tableau III); dans les villes il est actuellement de 1,8-1,9. La tendance depuis qu'on dispose de chiffres est en baisse. C'est dire que la population suisse se reproduit tout juste, mais que la population urbaine n'y réussit pas. Très nettement les familles de plus de quatre enfants se raréfient (Tableau III).

Il nous semble que nous venons de toucher le point névralgique de notre recherche; si la fécondité a diminué d'une manière aussi considérable, c'est que le nombre d'enfants par famille est devenu de plus en plus restreint. Cette explication semble, à première vue, une lapalissade... ce n'est pas exact car, par exemple, ce déclin aurait pu se produire par l'infécondité totale de certaines femmes et la fécondité très forte d'autres, ce qui pourrait nous amener à trouver le même taux moyen de natalité. Ce qui se passe maintenant, c'est l'augmentation des mariages et la généralisation des petites familles de deux à trois enfants. Inutile de préciser que la contraception a joué un rôle indéniable pour atteindre ce résultat. Malheureusement pour la Suisse, il n'existe pas de travaux qui nous permettent de l'évaluer.

En résumé, le rétrécissement de la famille correspond, d'une part, à une diminution de l'importance de la fonction reproductrice, à l'augmentation de la

Tableau III

Ordre de naissance des enfants légitimes, à la ville et à la campagne, depuis 1941							
	Années	Enfants du mariage actuel (par mère)	Répartition de 1000 enfants légitimes d'après l'ordre de naissance				
			1er	2e	3e	4e	5e et ulte- rieur
Villes de 10 000 ha. et plus d'après 1941	1941/45	1,94	458	316	137	51	38
	1946/50	1,98	436	318	148	57	41
	1951/55	1,93	456	316	139	53	36
	1955	1,89	463	320	137	48	32
	1956	1,88	464	321	138	47	30
	1957	1,88	468	319	136	47	30
	1958	1,86	470	324	131	48	27
	1959	1,87	459	333	138	44	26
	1960	1,87	465	324	139	45	27
	1961	1,87	457	332	138	45	28
	1962	1,87	465	321	143	45	26
	1963	1,87	476	320	135	46	23
Autres communes	1941/45	2,75	317	265	169	98	151
	1946/50	2,70	310	267	180	104	139
	1951/55	2,66	313	268	180	105	134
	1955	2,62	320	267	179	104	130
	1956	2,58	328	272	177	99	124
	1957	2,55	335	275	174	97	119
	1958	2,53	334	281	173	96	116
	1959	2,52	331	282	177	97	113
	1960	2,50	336	281	177	95	111
	1961	2,45	348	279	178	93	102
	1962	2,41	359	283	170	90	98
	1963	2,35	367	284	171	87	91
Suisse	1941/45	2,53	356	279	160	85	120
	1946/50	2,51	344	281	171	91	113
	1951/55	2,46	352	281	168	91	108
	1955	2,42	360	282	167	89	102
	1956	2,39	365	285	166	84	100
	1957	2,36	372	287	164	83	94
	1958	2,34	372	293	161	83	91
	1959	2,34	367	297	166	82	88
	1960	2,33	372	293	167	81	87
	1961	2,29	378	294	167	80	81
	1962	2,26	388	293	163	78	78
	1963	2,22	396	294	161	76	73

fonction sexuelle et, d'autre part, à la dissociation de ces deux fonctions; toutefois, la question fondamentale reste toujours sans réponse: pourquoi cette réduction de la dimension de la famille a-t-elle eu lieu? L'examen des fonctions familiales suivantes nous donnera la réponse à cette question.

2. La fonction d'identification

Cette fonction est étroitement interdépendante de la première. Par le fait de venir au monde dans le groupe familial, l'individu acquiert une identité sociale, c'est-à-dire un nom, une appartenance sociale, etc. Nous pouvons évaluer l'importance de cette fonction en examinant l'évolution d'un indice: celui du nombre d'enfants illégitimes pour 1000 naissances vivantes. Pour la période qui va de 1850 à nos jours, ce taux d'illégitimité reste pratiquement stable, il varie entre 6 et 8‰. Nous pouvons donc conclure que cette fonction n'a pas changé.

3. La fonction économique

Avant la révolution industrielle, le groupe familial jouait un rôle économique de toute première importance pour la majeure partie des familles: tous les membres travaillaient dans une entreprise familiale, d'une façon plus ou moins analogue à ce que nous rencontrons encore actuellement dans l'agriculture. Dans le cadre d'une telle organisation économique, l'enfant constituait une main-d'œuvre très précieuse. De plus, du point de vue de la consommation et de l'économie ménagère, la famille tendait à être un groupe autarcique. Finalement les aspirations professionnelles et, partant, la mobilité sociale étaient plutôt restreintes. Il y avait une hérédité sociale presque parfaitement réglée. Le fils aîné succédait à son père et, ce faisant, pouvait se marier. Les autres héritiers restaient généralement célibataires et continuaient à collaborer dans l'affaire familiale, à moins qu'ils n'entrent dans les ordres, s'adonnent au métier des armes, etc. Ainsi il n'y avait pas de raison justifiant un nombre restreint d'enfants, bien au contraire, plus les enfants étaient nombreux mieux cela valait. En quelque sorte le recrutement des travailleurs dépendait de la reproduction familiale.

Avec l'industrialisation et l'urbanisation de profonds changements ont eu lieu. La population active devient salariée d'un façon prépondérante. Vers 1900, 12% de la population active était indépendante; en 1960, il n'en restait plus que 7%; vers 1900, toujours 5,5% de la population active étaient constitués de membres de la famille coopérant à l'entreprise familiale, en 1960 cet effectif est réduit à 2,2%. Ces quelques chiffres nous donnent une faible idée du déclin de la fonction économique de la famille. Il faudrait disposer de statistiques d'avant la Révolution industrielle. Ce déclin est évidemment beaucoup plus important dans les villes que dans les campagnes. Toutefois, il est bien certain que dans les conditions actuelles, les grandes familles n'ont plus tellement de sens.

En outre, dans une société urbaine et très fortement commercialisée, la famille a perdu presque tout son pouvoir autarcique; pour l'alimentation, la confection des vêtements, les nettoyages, etc. elle est dépendante de l'extérieur

et cette dépendance est coûteuse. Comme le revenu du père de famille est souvent juste suffisant et rarement garanti, un sentiment d'insécurité apparaît dans le groupe familial. Le salaire de l'homme ne suffisant pas, la mère assume une activité professionnelle. Ce comportement qui est encouragé par une idéologie féministe donne à la femme une certaine indépendance.

Ces changements sociaux et d'autres encore font que le nombre d'enfants d'une famille de milieu urbain doit par nécessité être restreint. Il nous semble que nous tenons là l'explication la plus profonde, d'une part, de la faible dimension de la famille et, d'autre part, de la chute de la fécondité. Ce que nous allons voir maintenant ne fera que corroborer cette hypothèse.

1. Les fonctions de protection, de socialisation et de distraction

Sans pouvoir dire que le groupe familial ait perdu son rôle en ces domaines, il est incontestable que sa place a été réduite. Des institutions telles que la sécurité sociale, l'hôpital, l'école, les moyens de communications de masse, etc. se heurtent à la famille et plus ou moins secrètement la relaient. En outre, toutes ces institutions, bien qu'étant largement financées par l'Etat, sont loin d'être gratuites pour les usagers. Le logement qui pourrait faciliter l'accomplissement de ces fonctions, dans les villes bien au contraire fait obstacle: son coût est élevé, ses dimensions restreintes et en plus n'encourage pas les relations de voisinage équilibrées qui jouent un rôle important sur la cohésion familiale.

Avec les autres éléments que nous avons vus ci-dessus, ces trois fonctions contribuent donc largement au déséquilibre d'un budget et évidemment, plus la famille est nombreuse, plus les fins de mois seront difficiles.

En France par exemple, on a montré que pour un haut fonctionnaire de l'administration, avec dix ans de service, les charges entraînées par quatre enfants réduisent son niveau de vie à celui d'un administrateur-adjoint débutant.

Toujours en France, des sociologues ont établi que chaque enfant supplémentaire fait baisser le niveau culturel de la famille: on a observé que dans les lycées le nombre moyen d'enfants décroît régulièrement quand le milieu socio-culturel s'abaisse. En effet, si les familles les moins aisées, ordinairement très fécondes, veulent donner à leurs enfants une instruction supérieure, elles doivent réduire leur progéniture. Cette situation s'aggrave beaucoup par le fait que le milieu urbain est loin d'apaiser les aspirations et les besoins; au contraire, il les exacerbe, il les stimule; il n'est pas de milieu où l'individu soit autant sollicité à avoir un haut niveau de vie (*Pringent, 1954*).

Nous avons déjà vu quelques effets de la transformation de ces fonctions sur la sociabilité des membres du groupe familial; ajoutons qu'avec ce que nous venons de voir il est de plus en plus difficile à l'homme de jouer un rôle autoritaire. Son pouvoir est de plus en plus partagé. Entre parents et enfants s'installent des relations de camaraderie, d'où la famille perd son caractère austère et

répressif. Elle est de plus en plus un groupe adonné à la recherche du bonheur, ce qui au départ implique du couple l'accord des goûts, une égalité des cultures, une compatibilité des personnes, etc., sans quoi la vie familiale sera un drame permanent suivi du divorce... autre facteur de dénatalité (*Stoetzel, 1954*).

En conclusion de ce chapitre, il serait ridicule de prétendre que la famille est en voie de disparition. Elle accomplit toujours des fonctions extrêmement importantes : c'est par elle que les sociétés assurent leur procréation, c'est par elle que se transmet le patrimoine socio-culturel, que l'enfant fait son apprentissage social, forme sa personnalité, etc. Incontestablement la famille joue un rôle de très grande importance, mais il est cependant bien moins fondamental qu'auparavant : la famille n'est plus au centre de tous les aspects de la vie sociale et c'est certainement ce déplacement qui est la cause du déclin de la fécondité humaine en Suisse et dans le monde occidental (*Freedman, 1963*).

Bibliographie

- Baber R.E.*: Marriage and the Family. New York 1953.
Bassand M., Kellerhals J. et Raymond L.: Aspects sociologiques de la fécondité et de la contraception. Médecine et Hygiène, 24 mai 1967, No 781, p. 572-575.
Bressard M.: La famille, cellule sociale – mobilité sociale. In Pringent 1954, p. 330-342.
Burgess E.N., Locke H.J. and Thomes M.M.: The Family. New York 1963.
Dubois Cora A.: Socio-Cultural Aspects of Population Growth. In Greep 1963, p. 251-265.
Freedman R.: The Sociology of Human Fertility. A Trend Report and Bibliography. Current Sociology, vol. X/XI No. 2, 1961-62.
Freedman R.: Changing Fertility in Taïwan. In Greep 1963, p. 106-131.
Girard A. et Stœtzel J.: La famille d'aujourd'hui. La civilisation quotidienne. Encyclopédie française, T, XIV, Paris 1954.
Greep R.O.: Human Fertility and Population Problems. Cambridge, Mass. 1963.
Hersch L.: Baisse de la natalité et politique sociale. Rev. int. du travail, vol. XXVIII No 28, 1933, p. 1-16.
Mayer K.: The Population of Switzerland. New York 1952.
Michot A.: Politique sociale et démographie en Suisse. Population No 3, 1947.
Pringent R.: Renouveau des idées sur la famille. Paris 1954.
Sociologie comparée de la famille contemporaine, CNRS. Paris 1955.
Solari L.: Evolution récente de la fécondité en Suisse. Rev. suisse d'éco. pol. et de statistique, fasc. 4, 1956.
Stœtzel J.: Les changements dans les fonctions familiales. In Pringent 1954, p. 313-369.
Westoff C. F.: The Changing Focus of Differential Fertility Research: the Social Mobility Hypothesis. The Milbank Memorial Fund Quarterly, vol. XXXI No. 1, 1953, p. 24-38.

Adresse des auteurs: *Michel Bassand* et *Jean Kellerhals*, Centre de Recherche de Sociologie, Faculté des Sciences économiques et sociales, Université de Genève